

## AVIS DE CONCOURS RÉDACTEUR TERRITORIAL

Le Centre de Gestion du Calvados organise, au titre de la session 2021, les concours externe, interne et 3<sup>ème</sup> concours pour le recrutement de Rédacteurs territoriaux.

Ce concours est ouvert en interne ouvert aux fonctionnaires et agents publics des collectivités territoriales, de l'État, des établissements publics qui en dépendent, y compris ceux mentionnés à l'article 2 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière, aux militaires ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale à la date de clôture des inscriptions comptant aux moins quatre ans de services publics au 1er janvier de l'année au titre de laquelle le concours est organisé.

En externe, il est ouvert aux candidats titulaires d'un baccalauréat de l'enseignement secondaire ou d'un diplôme homologué au niveau 4 (anciennement IV), ou d'une qualification reconnue comme équivalente dans les conditions fixées par le décret du 13 février 2007.

Pour le 3<sup>ème</sup> Concours, il est ouvert aux candidats justifiant, au 1er janvier de l'année au titre de laquelle il est ouvert, de l'exercice pendant une durée de quatre ans au moins d'une ou de plusieurs activités professionnelles, quelle qu'en soit la nature, d'un ou de plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale ou d'une ou de plusieurs activités en qualité de responsable, y compris bénévole, d'une association.

Le nombre de poste à pourvoir est fixé à 40. Ces postes sont répartis comme suit :

INTERNE	EXTERNE	3 <sup>ème</sup> CONCOURS
20	14	6

**DATE DES ÉPREUVES ÉCRITES** : 14 octobre 2021

**RETRAIT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION** : du 09 Mars au 14 avril 2021 inclus (\*)

**Préinscription sur le site internet** du Centre de Gestion organisateur ([www.cdg14.fr](http://www.cdg14.fr)).

**DÉPÔT DES DOSSIERS DE PRÉINSCRIPTION** : 22 avril 2021

Les candidats devront remettre/transmettre leur dossier d'inscription au Centre de gestion organisateur,

\* Soit **par voie postale** <sup>1</sup> au de Gestion organisateur,

\* soit **à l'accueil** <sup>2</sup> du Centre de Gestion organisateur,

\* soit **par voie dématérialisée** <sup>3</sup>. Le candidat pourra déposer son dossier d'inscription dûment complété et signé sur son « espace sécurisé candidat » sur le site internet du Centre de Gestion et clôturer son inscription avant minuit.

**ATTENTION** : Tout dossier d'inscription qui ne serait que la photocopie d'un autre dossier d'inscription ou d'un dossier d'inscription recopié ou d'un dossier converti dans un autre format et modifié sera considéré comme non conforme et rejeté. En conséquence, il appartient au candidat de transmettre personnellement son dossier d'inscription original, complet, et suffisamment affranchi, dans le délai imparti. Tout incident (retard, perte affranchissement insuffisant, grève) dans la transmission du dossier, quelle qu'en soit la cause, engage la responsabilité de l'émetteur et entraîne un refus systématique à concourir.

**Aucune demande de dossier ne sera prise par téléphone, courriel ou fax.**

\* <sup>1</sup> cachet de la poste faisant foi ou preuve de dépôt

<sup>2</sup> aux horaires d'ouverture

<sup>3</sup> minuit (clôture des inscriptions)